



Procès-verbal de la 1^{re} assemblée générale de l'Association «Réseau Café-récits», dont le siège est à Taverne (TI)

Date et heure	Jeudi 12.10.2023 19h00 – 20h20
Lieu	En ligne sur Zoom
Présent-es	21
Invité-es	1
Personnes excusées	Daniela Hersch, Danièle Pellet, Natalie Freitag, Jessica Schnelle
Présidence de séance	Michael Tschäni
Procès-verbal	Rhea Braunwalder

1. Accueil par un membre du comité

Michael Tschäni, membre du comité, souhaite la bienvenue aux personnes présentes à la 1^{re} assemblée générale ordinaire (AG). Il vérifie si tout le monde comprend l'allemand ou si une traduction est nécessaire. Toutes les personnes présentes comprennent l'allemand.

Lors du test de la fonction de vote, il constate que presque toutes les personnes présentes ayant le droit de vote ont déjà vu la Tour Eiffel en direct à Paris et donc que toutes ont pu utiliser la fonction de vote par Zoom.

2. Élection du président de séance

Michael Tschäni, membre du comité, est élu président de séance par 19 voix pour et 1 abstention.

Les points à l'ordre du jour ont été validés.

3. Modification des statuts

Michael présente les statuts et les soumet au vote de l'assemblée. Ils sont adoptés avec une abstention.

4. Règlement interne

Michael présente le règlement interne et attire en particulier l'attention sur le point 5 «Groupes de travail». Le comité peut mettre en place des groupes de travail. Le règlement interne est adopté.

5. Fixation du montant des cotisations

La proposition pour les cotisations des membres est présentée:

40 CHF pour les particuliers

200 CHF pour les institutions

100 CHF pour les donatrices et donateurs

Il est expressément indiqué que le comité peut dispenser une personne de payer sa cotisation si elle n'en a pas les moyens. Tout le monde doit avoir la possibilité de faire partie de l'association.



La question est posée de savoir pourquoi un montant de 100 CHF est fixé pour l'adhésion en tant que membre donateur. Il est expliqué que le montant de 100 CHF est un minimum et que les donatrices et donateurs peuvent payer plus.

La proposition du comité concernant le montant des cotisations des membres est approuvée à l'unanimité.

6. Présentation du programme annuel 2023

La direction et l'équipe de l'association présentent les activités de l'année 2023 dans les trois régions linguistiques.

Il est pris note du programme annuel 2023.

7. Budget 2023

Le budget 2023 est présenté par la direction.

Des questions sur les mandats externes sont posées. La direction explique que les mandats externes concernent par exemple des interprètes ou du personnel supplémentaire pour soutenir les coordinations régionales ou lors de manifestations.

L'abréviation «PAC», (PAC en italien et KAP en allemand), désigne les programmes d'action cantonaux. Dans le cadre de ces programmes d'action cantonaux, les cantons s'engagent en faveur de la santé de leurs habitant-es. Le format «café-récits» est proposé comme exemple d'intervention pour les cantons. À l'avenir, nous espérons pouvoir travailler avec les cantons pour ancrer les cafés-récits au niveau cantonal et ainsi renforcer également la santé psychique des personnes âgées.

Vote: le budget 2023 est approuvé par les personnes présentes.

8. Perspectives 2024

Le concept Train the Trainer et celui des ambassadrices cantonales et des ambassadeurs cantonaux sont présentés. Il n'y a pas de questions à ce sujet.

L'assemblée générale 2024 aura lieu le 22 mars.

Il est demandé si l'atelier-débat aura lieu au même moment. La réponse est oui. L'assemblée générale et l'atelier doivent avoir lieu le même jour en 2024.

9. Élection du comité

Les membres du comité se portent candidats à leur réélection. Chacune et chacun se présente dans sa langue nationale:

Michael Tschäni, Bâle

Michela Luraschi, Bellinzone

Emmanuelle Ryser, Lausanne

Le comité est réélu à l'unanimité.

10. Élection de l'organe de révision



Netzwerk Erzählcafé
Réseau Café-récits
Rete caffè narrativi

La Fiduciaria Leoni SAGL accepte de devenir l'organe de révision de l'association. Elle a confirmé sa décision par lettre du 4 octobre 2023. Le comité propose de désigner la Fiduciaria Leoni SAGL comme organe de révision jusqu'à nouvel ordre. Une proposition approuvée par l'assemblée générale à l'unanimité.

11. Demandes de membres

Aucune demande de membres n'a été reçue au préalable.

12. Divers

La prochaine AG se tiendra le 22.3.2024.

Michael Tschäni, membre du comité, remercie les personnes présentes, le secrétariat général et le comité pour leur collaboration active. Il clôt l'assemblée générale à 20 h 20. L'assemblée est suivie d'un échange sur la culture de l'association.

La version allemande est officielle et signée.